

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8474>

Attention à vos traces numériques

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : mercredi 13 août 2008

Spyworld Actu

Quelle image Internet donne-t-il de vous ? Toutes les traces que vous laissez en ligne constituent peu à peu une photo de vous, qui peut ne pas vous ressembler, et vous nuire dans votre carrière.

Qui êtes-vous ? Cette question simplissime est au coeur de toutes les préoccupations sur Internet. Les prochains débats sur le marketing, la gratuité ou non des services et le respect de la vie privée en ligne vont se cristalliser autour de l'identité numérique. Certains hackers ont déjà déclaré depuis belle lurette la fin de l'anonymat en ligne. Il suffit de cliquer sur cette page de la Cnil pour se rendre compte que le surf incognito est une réalité toute théorique.

Et puis, sur Internet, nous nous comportons comme des enfants face à la maison en pain d'épices découverte par Hansel et Gretel : on se jette dessus pour la déguster sans se demander qui se cache à l'intérieur. « Comme la plupart des services sont gratuits, personne n'en lit les contrats ! Combien d'utilisateurs de Gmail ont aujourd'hui conscience que leurs messages sont analysés sémantiquement afin de leur proposer de la publicité ciblée ? Je trouve ça extrêmement grave », estime Dominique Maniez, auteur des [« Dix Plaies d'Internet » \(1\)](#).

Les services on line de très bonne qualité ont malgré tout un coût, celui de l'échange d'informations. Mais c'est comme si l'enthousiasme avait endormi notre sens critique d'utilisateur et notre méfiance. Un premier conseil s'impose : au moment de s'inscrire à tout service, de recherche, d'e-mails en ligne ou communautaire, la moindre des précautions est de lire les conditions d'utilisation. « La liberté, c'est de décider en connaissance de cause. Je suis loin d'être technophobe mais la technologie n'est jamais neutre. Et le minimum est de se poser des questions », remarque Dominique Maniez. Le deuxième conseil consiste à toujours penser à la portée potentielle de ses écrits, photos ou vidéos, postés sur un forum, un blog ou encore un réseau social.

Les recruteurs aussi utilisent Google et FaceBook

Tout le monde se « googelise » les uns les autres, les recruteurs en premier. On connaît les exemples de salariés licenciés eut égard au contenu de leur blog : l'hôtesse de l'air de Delta Airlines qui posait en uniforme, le proviseur du lycée technique de Mende en Lozère qui révélait son orientation sexuelle ou encore la fameuse blogueuse connue sous le nom de [Petiteanglaise](#), trop acerbe vis-à-vis de son entreprise.

Parler ouvertement en ligne de ses passions, tendances politiques ou sexuelles, de son parcours personnel et étudiant ou encore de son réseau d'amitiés ou familial comprend un vrai risque : toutes ces données permettent de reconstituer la typologie d'un individu. Imaginons ces informations aux mains d'un interlocuteur intéressé comme un annonceur ou un futur employeur.

Publier en ligne, c'est exposer à qui le souhaite une information. Si bien qu'il vaut mieux se contenter de livrer des données professionnelles pures, maîtrisées et idéalement hébergées sur un site sur lequel on a la main. Plutôt que de chercher à devenir invisible, mieux vaut décider de sa propre petite stratégie de communication personnelle. Vous risquez sinon, dans un an ou dans quinze ans, d'avoir quelques sueurs froides quand votre patron ou votre plus gros client retrouvera en un clic vos vidéos de soirées arrosées.

(1) Les Dix Plaies d'Internet - les dangers d'un outil fabuleux. Editions Dunod, mars 2008.

Post-scriptum :

<http://www.01net.com/editorial/3879...>